

Infos Brèves

Bulletin d'informations municipales de Morette
Janvier 2020

VIE MUNICIPALE

L'équipe municipale vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année !



Et vous attend nombreux à la prochaine assemblée de village qui aura lieu le

vendredi 24 janvier 2020 à 19h00
à la salle communale de Morette.

Elle sera l'occasion de vous présenter les vœux de la municipalité.

Mais ce sera également l'occasion pour les habitants et les élus d'échanger sur le budget de la commune, les travaux réalisés ou en cours, l'état d'avancement des travaux du bâtiment mairie et de ses abords....

Comme les années précédentes, nous vous proposons de poursuivre les échanges par un moment de convivialité et de partage : la municipalité fournira les boissons, les habitants le casse-croute !

DU COTE DES ECOLES

Musiciennes à l'école

Le 6 septembre, deux professeurs de l'école de musique sont venues nous présenter leurs instruments.

La première avait une clarinette, la

deuxième une flûte traversière. Elles ont joué des morceaux et nous devons les reconnaître : musiques de dessins animés, morceaux qui passent à la

radio...

Nous avons observé le montage et le démontage des instruments et leurs

différentes parties. Plusieurs d'entre nous ont essayé de jouer des notes.

Boutures et plantations

Le 13 septembre on a cueilli des tiges de plantes devant la mairie: coléus, patate douce, bégonias. On les a mises dans l'eau .

Le 16 septembre , Juline nous a amené des feuille d' écheveria, du jasmin d' hiver et de la lavande.

Ce jour là, la tige de patate douce avait déjà des racines.

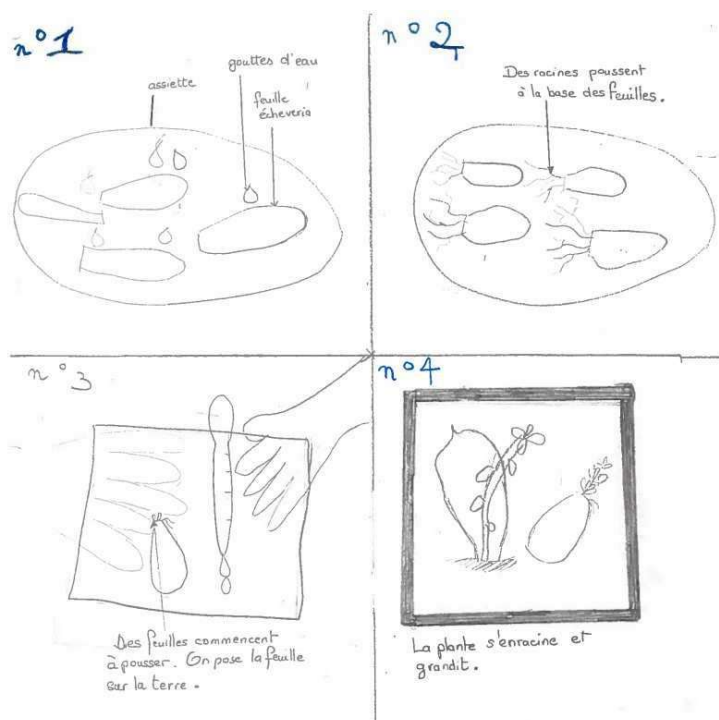
Ensuite, Corentin a amené une tige d'hortensia, Anaïs de la mélisse, du romarin, de la lavande et des noyaux d'avocat, Lou Anne de la ciboulette et de la sauge, Apolline des pépins de pomme.

Au bout de 2 mois, certaines plantes ont fait des racines et nous les avons mises en terre : nous avons réalisé des boutures.

D'autres plantes ont pourri (ciboulette et lavande), d'autres sont encore dans l'eau...

Nous avons aussi placé des pépins de pomme et de citron, des grains de maïs et de tilleul dans la terre et les noyaux d'avocat baignent dans un peu d'eau. On attend...

Comment réussir des boutures d'échevaria? Facile !



Exercice attentat intrusion

Le 8 octobre, pendant qu'on travaillait, d'un coup, la maîtresse a sifflé.

Nous nous sommes cachés tous seuls ou bien à deux ou trois par cachette, pour nous rassurer.

Pour y aller, nous devons marcher et ranger nos chaises pour que les autres ne tombent pas. Puis on ne parle plus,

on ne bouge plus pendant quelques minutes. Pendant ce temps, la maîtresse ferme tout à clef et appelle les gendarmes. On savait tous que c'était un exercice et on en avait parlé en classe mais quelques-uns ont eu un peu peur quand même.



Les araignées

Nous avons observé des araignées effrayantes, aux noms bizarres : araignée-loup, tégénaire, épeire...

Pour les reconnaître: elles ont 8 pattes, 8 ou 6 yeux, des pédipalpes (sortes de pattes) et des filières (pour fabriquer le fil). Leur corps est en deux parties. Le mâle a des gants de boxe au bout des pédipalpes.

Les araignées ne font pas toutes des toiles pour chasser : la tégénaire chasse en courant très vite. Elle mord sa proie et injecte son venin avec ses chélicères. Le venin tue et digère l'animal. Ensuite, l'araignée se nourrit en aspirant le liquide.

L'araignée loup est celle qui porte ses petits sur son dos.

Visite du moulin de Cras

Mercredi 16 octobre, nous sommes allés visiter l'ancien moulin de Cras. Aujourd'hui c'est Tiago (élève de CP) qui habite dans cette maison.

C'était super ! Nous avons appris que dans ce moulin, avant, on fabriquait de l'huile de noix et de la farine de blé. Nous avons appris qu'il existait différentes farines et nous avons

fabriqué de la farine de châtaigne et de la farine de maïs.

Nous avons aussi fait du pain avec de la farine, du sel, de la levure et de l'eau. Il faut mettre la boule de pâte au chaud pour qu'elle gonfle. Le papa de Tiago nous a expliqué que la levure mangeait le sucre (amidon) et libérait du gaz qui faisait gonfler la pâte.



Il y avait aussi un atelier visite du moulin où il fallait retrouver les endroits des photos.

C'était un moulin à eau, c'est-à-dire que les roues tournaient grâce aux poches qui se remplissaient d'eau et entraînaient la rotation des roues.

Les élèves de GS CP



Les jeux de société

Avant les vacances d'automne, nous avons fait des jeux de société avec la maman de Batiste, la maman de Clément, la maman d'Axelle et maîtresse. Nous avons joué au Mistigri, au Pipo, au Memory et au Uno.

« J'ai bien aimé jouer au Mistigri parce que j'ai piégé Clément et Hugo a piégé Lola. » *Tiago*

« Moi j'ai bien aimé parce que j'ai gagné à tous les jeux. » *Océane*

« J'ai bien aimé jouer au Uno parce que j'ai gagné. » *Sarah*

Vendredi 15 novembre : une journée de neige à l'école de Morette

C'était trop bien !!! Tout est blanc !!!

« Nous avons fait des bonhommes de neige. » *Elisa*

« J'ai aimé détruire le bonhomme de neige avec Elisa. » *Océane*

« J'ai adoré quand la neige tombait des arbres et se glissait dans mon cou, on a imaginé avec Victor que c'étaient des avalanches. » *Gabriel*

« Aussi ça m'a fait rigoler car il y avait plein de neige qui venait dans ma bouche. » *Tiago*

« Avec Axelle, dans la cour on glissait comme si on faisait du patin à glace. » *Lola*

« J'ai adoré quand on faisait une grosse boule de neige qui était très lourde. Elle était trop lourde à pousser. » *Clément*

COMPTE-RENDUS DU CONSEIL MUNICIPAL

Il est rappelé que les comptes-rendus complets des conseils municipaux sont consultables sur le tableau d'affichage extérieur de la mairie ainsi que sur le site internet de la commune www.morette.fr ;

CONSEIL MUNICIPAL DU 2 JUILLET 2019

Présents : Mmes et MM. Lionel CARLIN (à compter des questions diverses), Françoise DEFORGE, Franck DORIOL, Marie-Claire GEYMOND, Claire-Marie JOBIN, Yves MOUNIER, Aude PICARD WOLFF, Hélène REYNAUD

Mme Françoise DEFORGE a été nommée secrétaire.

Ont été adoptées les délibérations suivantes :

- Décision modificative n°1 du budget 2019 avec le vote d'un crédit supplémentaire de 5 000 € destiné au financement du projet bâtiment mairie (4 votes pour, 2 abstentions, 1 opposition) ;
- le recrutement d'un agent contractuel à temps non complet suite à la fin du contrat de l'agent actuellement en poste ;
- renouvellement de la composition du Conseil communautaire de St Marcellin

Vercors Isère Communauté dans la perspective des élections municipales de mars 2020 ;

Ont par ailleurs été évoqués :

- les impacts des orages des 15 juin et 1^{er} juillet pour les particuliers et les agriculteurs ;
- la réparation de la voirie d'accès au cimetière : attente des devis des entreprises ;
- l'entretien du talus de l'église : attente des devis des entreprises.

CONSEIL MUNICIPAL DU 27 SEPTEMBRE 2019

Présents : Mmes et MM. Lionel CARLIN (présent pour les délibérations 2019-28 et 2019-29), Françoise DEFORGE, Franck DORIOL, Marie-Claire GEYMOND, Claire-Marie JOBIN, Yves MOUNIER, Aude PICARD WOLFF, Hélène REYNAUD

Absent : M. Lionel CARLIN à compter de la délibération 2019-30 avec pouvoir à Claire-Marie JOBIN.

Mme Françoise DEFORGE a été nommée secrétaire.

Ont été adoptées les délibérations suivantes :

- décision modificative n°2 du budget 2019 portant virement de crédits pour le projet bâtiment mairie, sans incidence financière ;
- décision modificative n°3 du budget : correction d'une erreur d'écriture nécessitant l'inscription d'un crédit complémentaire de 1 501,20 €

- attribution des marchés sur les lots déclarés précédemment infructueux (3 abstentions) :

Lot n° 1 Désamiantage	ERDT	11 087,56 € HT
Lot n° 2 Démolition gros-oeuvre	TDMI	159 000,00 € HT
Lot n° 3 Ossature et habillage bois zinc	FINOT JACQUEMET	33 110,93 € HT
Lot n° 4 Etanchéité	LP ETANCH	20 751,13 € HT
Lot n° 5 Menuiseries bois occultations	PROPONNET	124 116,68 € HT
+ Option 2 commande électrique stores		3 377,00 € HT
+ Option 3 commande électrique volets roulants		2 366,00 € HT
+ Option 6 équipement		9 961,80 € HT
Lot n° 6 Doublages cloisons faux plafonds	COGNE MARION	67 000,00 € HT
Lot n° 7 Carrelages	P.R.A.C.	7 264,90 € HT
Lot n° 8 Sols souples	RASTELLO	6 362,45 € HT
Lot n°9 A- Peintures intérieures	SNS 3P	32 523,28 € HT
Lot n°9 B - ITE + Enduits Peintures extérieures	STS ALPES	62 641,10 € HT
Lot n°10 Ossature métal Serrurerie	SMS	37 000,00 € HT
+ Option 5 Terrasse accessible sur silo		11 000,00 € HT
Lot n° 11 Chauffage bois plomberie sanitaires ventilation	EVCS	89 900,00 € HT
+ Option 1 Ventilation RDC mairie		4 344,28 € HT
+ Option 4 Trappe de chargement du silo		4 942,97 € HT
Lot n° 12 Electricité Courants faibles	GENIN	37 473,00 € HT
+ Option 2 commande électrique stores		648,00 € HT
+ Option 3 commande électrique volets roulants		1 808,00 € HT
Lot n° 13 VRD Aménagements extérieurs	MANDIER	282 337,98 € HT

soit un coût total de 1 009 017,06 HT

- Assurance dommage ouvrage à contracter auprès de Groupama Rhône-Alpes Auvergne pour un coût total HT de l'opération de travaux de **1 009 017, 06 €**, dont les options retenues :

Option n°1 ventilation	4 344,28 €
Option n°2 commande électrique stores	4 025,00 €
Option n°3 commande électrique volets roulants	4 174,00 €
Option n° 5 terrasse accessible sur silo	11 000,00 €
Option n° 6 mobilier	9 961,80 €

Cotisation payable à la souscription : taux 0.70 % HT : 7 063,12 € / taux 0.76 % TTC : 7 668,52 €

- suppression du poste d'adjoint technique à temps complet à 35 h compte tenu de l'avancement en grade de l'agent ;

- vœu de la municipalité en faveur du maintien, de la pérennisation et du renforcement des Trésoreries, Service des Impôts des Particuliers, Service des Impôts aux Entreprises ;

- validation du tracé des sentiers classés Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée tel que finalisé par Saint Marcellin Vercors Isère Communauté ;

Ont par ailleurs été discutés :

- la proposition de réédition de l'ouvrage de "La Communale à Morette" : il n'est pas donné suite à cette proposition compte tenu du coût élevé du devis présenté pour une seule réédition à l'identique ;

- Ball-trap des 6 et 7 juillet 2019 : la réédition de cet évènement sera conditionnée à une modification des horaires afin de réduire les nuisances sonores et à une concertation avec la population.

CONSEIL MUNICIPAL DU 18 OCTOBRE 2019

Présents : Mmes et MM. Françoise DEFORGE, Franck DORIOL, Marie-Claire GEYMOND, Yves MOUNIER, Aude PICARD WOLFF, Hélène REYNAUD

Excusés : M. Lionel CARLIN ayant donné pouvoir à M. Franck DORIOL

Mme Claire-Marie JOBIN ayant donné pouvoir à Mme Françoise DEFORGE

Mme Françoise DEFORGE a été nommée secrétaire.

Ont été adoptées les délibérations suivantes :

- Attribution modificative des lots du marché de rénovation du bâtiment mairie suite à une erreur dans le rapport d'analyse des offres des lots 11 et 12 d'une part et de l'absence de retour des pièces signées du marché du lot 6 par la Société Nouvelle COGNE MARION portant le montant total du marché à 1 010 501,50 € HT (2 abstentions) ;

- Modification en conséquence de l'assurance dommage-ouvrage à contracter auprès de Groupama Rhône-Alpes Auvergne calculée de la façon suivante : Cotisation payable à la souscription : taux 0,70 % HT : 7 073,51 € - taux 0,76 % TTC : 7 679,81 € ;

- adoption de la convention de valorisation des certificats d'énergie pour les travaux de rénovation du bâtiment mairie et de confier à TE38 le soin de déposer les dossiers de CEE ;

Ont également été discutées :

- le calendrier actualisé des travaux de bâtiment mairie ;

- une réponse défavorable à la demande de mise à disposition de la salle communale par le Sou des Ecoles en raison des travaux engagés ;

- l'organisation de la fête d'Halloween

- l'organisation de la cérémonie du 11 novembre

- l'accueil des nouveaux habitants

- la date des prochaines élections municipales fixée aux 15 et 22 mars 2020 ;

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 NOVEMBRE 2019

Présents : Mmes et MM. Françoise DEFORGE, Franck DORIOL, Marie-Claire GEYMOND, Claire-Marie JOBIN, Yves MOUNIER, Aude PICARD WOLFF, Hélène REYNAUD

Excusés : M. Lionel CARLIN ayant donné pouvoir à Mme Claire-Marie JOBIN

Mme Françoise DEFORGE a été nommée secrétaire.

Ont été adoptées les délibérations suivantes :

- mise à disposition du logement communal vacant en faveur des entreprises intervenant sur le chantier de rénovation du bâtiment mairie ;
- convention avec le Centre de Gestion 38 concernant le recours au service "SOS paie" en cas de problème dans le suivi des paies des agents et des indemnités des élus ;
- décision modificative du budget 2019 : virement d'un crédit de 91 € ;
- recrutement d'un agent recenseur par contrat et fixation du montant de l'indemnité de l'agent recenseur pour assurer le recensement de la population en 2020 ;
- autorisation à engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement 2020, avant le vote du budget primitif 2020 ;

Ont été également évoquées :

- le suivi de la trésorerie ;
- un point sur l'avancée des travaux : notifications faites des marchés valant ordre de service aux entreprises, installation du chantier réalisée, démarrage des démolitions
- point sur l'école : enseignants et personnel de cantine ayant fait part de leur intention de faire grève, activité en substitution de celle organisée traditionnellement à la mare pédagogique, asséchée ;
- demande de classement en état de calamités agricoles suite aux dégâts occasionnés par les dernières chutes de neige ;
- assemblée de village : elle aura lieu le 24 janvier dans la salle communale.

RECENSEMENT 2020

Le recensement de la population de Morette aura lieu du 16 janvier au 15 février 2020. Un agent recenseur se rendra au domicile de chaque habitant. Il vous remettra vos codes de connexion pour vous faire recenser en ligne. Si vous ne pouvez réaliser cette opération en ligne, il vous remettra un questionnaire papier à remplir et qu'il

viendra récupérer à une date convenue avec vous.

Se faire recenser est un geste civique, simple et utile à tous. Il est gratuit : ne répondez pas aux sites qui vous réclameraient de l'argent. Pour toute précision, n'hésitez pas à consulter le site : www.le-recensement-et-moi.fr.



RENOVATION DU BATIMENT MAIRIE

Les plans de phasage des travaux peuvent être consultés sur le tableau d'affichage situé à l'extérieur de la mairie.

Le planning de mise en œuvre du chantier est le suivant :

- 2/12/2019 au 4/3/2020 : Phase 1 : R+1 + aile ouest
- 20/3/2020 au 7/10/2020 : Phase 2 : RDC et R+1
- 29/4/2020 au 22/9/2020 : Phase 3 : aile est et chaufferie
- 23/9/2020 jusqu'à fin février 2021 : aménagements extérieurs



INFOS PRATIQUES

ELECTIONS MUNICIPALES 2020



Les prochaines élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars 2020.

Les candidatures devront être déposées à la Préfecture de Grenoble :

pour le premier tour :

- Du mardi 11 février 2020 au mercredi 26 février 2020 de 9 heures à 15 heures 30 ;
- Le jeudi 27 février 2020 de 9 heures à 18 heures.

pour le second tour :

- Le lundi 16 mars 2020 de 9 heures à 15 heures 30 ;
- Le mardi 17 mars 2020 de 9 heures à 18 heures.

Pour mémoire, vous devez être inscrit sur les listes électorales de la commune pour être candidat mais également pour pouvoir voter. Cette année, vous aurez jusqu'au vendredi 7 février pour vous inscrire sur les listes électorales.

Pour toute précision, vous pouvez consulter le guide des élections en ligne sur le site de la Préfecture de l'Isère : [Municipales 2020](#)

VIE ASSOCIATIVE

Communiqués des associations

Grand Sou des Ecoles Cras Morette

Après le succès traditionnel du week-end caillettes, pains et pétafine des 16 et 17 novembre 2019, le Grand Sou a voulu mettre en place une nouvelle manifestation : « En route vers Noël » le 14 décembre 2019.

Les petits lutins ont mis tout en œuvre pour que cet évènement soit une réussite.

La venue du Père Noël et les chants des enfants ont créé une très bonne ambiance. Les enfants ont pu essayer les différents stands proposés : photo avec le Père Noël, maquillage, jeux en bois, art créatif... Les gourmands ont pu apprécier les biscuits, roses des sables fabriqués par les enfants en péri-

scolaires. Bref, petits et grands étaient ravis.

Malgré la pluie, la fête a été une réussite et nous espérons que comme les caillettes, la craziflette sera bien la nouvelle spécialité du Sou (plus de 150 parts vendues) et que la fête deviendra une tradition !

Merci pour vos commandes. Le travail des bénévoles est encouragé par la participation de tous et ainsi ce sont les enfants qui en sont les premiers bénéficiaires : sorties scolaires, activités au sein de l'école ou venue d'intervenants. Soyez aux aguets, regardez bien votre boîte aux lettres car nous avons encore d'autres idées....

Merci à toutes et à tous.





AMICALE.COM

L'amicale du personnel communal de Chantesse, Cras, Morette, Notre Dame de l'Osier, Vatilieu et du personnel du Syndicat Intercommunal Scolaire vous invite à sa

15ème VENTE DE PRODUITS DU TERROIR

Elle aura lieu le dimanche 2 février 2020 entre 9h00 et 12h00 à la Salle des Fêtes Marcel Gaillard de Cras.

Comme à l'accoutumée nous fabriquerons des saucissons et des merbudes, du pain, des pognes et des Saint-Genix et bien sûr la pétafine. Vous recevrez dans votre boîte aux lettres courant janvier des bons de réservation.

Nous vous remercions pour votre participation à cette manifestation !

ETAT CIVIL



Décès :

- Pietro Dezanet le 11 mars 2019
- Daniel Zaccanti le 19 septembre 2019

Mariage :

Eli Nainemoutou et
Sophie Ouamrane le 15
juin 2019



Naissance :

19/09/2019 : Kentin DAURAT né de Philippe DAURAT et de Karine OLLER



CA S'EST PASSE A MORETTE

Les enfants ont fêté Halloween

La journée Halloween, organisée par le CCAS, a eu lieu samedi 2 décembre : une nouvelle édition couronnée de succès. De nombreux villageois attendaient les enfants qui ont défilé dans Morette, avec des bonbons pour échapper aux sorts !

Le défilé s'est terminé dans la salle communale pour un goûter et surtout le partage des bonbons. Au total, 19 kg de bonbons récoltés.



Vous souhaitez nous faire part d'une suggestion , partager une information susceptible d'intéresser les habitants de Morette : soumettez-nous votre proposition en l'envoyant à :

fdeforge.morette@orange.fr et à commune.morette@wanadoo.fr.

Infos Brèves - Bulletin d'informations municipales

Mairie de Morette Tél : 04.76.07.81.58

Responsables de publication : Aude PICARD WOLFF, Françoise DEFORGE

Ne pas jeter sur la voie publique